

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 10 avril 2024

Le mercredi dix avril deux mil vingt-quatre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres	
En exercice :	13
Présents :	12
Absents :	1
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent :

Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE

Objet : Modification du délégué issu du Conseil municipal de Saint-Victor siégeant Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif du Plateau d'Étables (SIESP)

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif du Plateau d'Étables (SIESP)

Monsieur le 2^{ème} Adjoint expose qu'à la suite des dernières élections municipales, deux délégués titulaires ont été désignés pour représenter la commune au sein du SIESP auquel adhère Saint-Victor.

Aussi, au décès de Daniel SAPET, délégué titulaire jusqu'alors, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire pour représenter la commune de Saint-Victor au sein du SIESP.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal

- DÉSIGNE Mme Jessica MOTTIN en qualité de déléguée titulaire au sein du SIESP. Elle récupère ainsi la délégation précédemment accordée à Daniel SAPET.

Cette délibération sera transmise au SIESP afin que la modification du délégué de SAINT-VICTOR soit entérinée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND



91

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

